

Versailles, le 11 juin 2014

Les élus des personnels  
SNES-FSU  
SGEN-CFDT  
SNALC et SNCL-FAEN  
SUD Education  
CGT educ'action  
de la formation paritaire mixte académique  
de l'académie de Versailles

à Monsieur le Ministre de l'Education nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Monsieur le Ministre de l'Education nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Nous en appelons à votre autorité en raison des entraves mises à l'exercice du paritarisme dans l'académie de Versailles et de l'absence complète de dialogue entre le Recteur et l'ensemble des représentants des personnels. La FPMA devant rendre un avis sur les projets d'affectation des certifiés et des agrégés ne s'est pas ouverte. Comme l'an passé, la totalité des élus a refusé de siéger.

Le Recteur de l'académie de Versailles persiste en effet à vouloir mettre en place un recrutement local dans les établissements ECLAIR et REP + au mépris des règles communes et en dehors de tout contrôle par les élus du personnel.

Il prend ainsi le parti d'aller à l'encontre de l'intérêt et des droits des personnels, et du bon fonctionnement du Service public d'Education.

Des collègues qui ont vu ces postes affichés comme vacants et qui les ont demandés sont lésés d'une affectation qu'ils doivent obtenir conformément à leurs vœux et leur barème. Ces établissements sont privés de personnels titulaires nommés à titre définitif, ce qui est un facteur de stabilité et de réussite pour les équipes éducatives.

Notre demande unitaire d'audience a fait l'objet, une fois de plus, d'une fin de non recevoir. En guise de réponse, nous n'avons reçu qu'un courrier confirmant sèchement la mise en œuvre de ce dispositif inacceptable. Nous ne comprenons pas que la plus grande académie de France se retrouve dans une telle impasse.

C'est pourquoi, nous sollicitons de votre haute bienveillance une audience afin de trouver les solutions pour garantir un fonctionnement normal des instances et le respect des droits des personnels.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses et de notre attachement au service public d'Education.

Pour les élus du SNES-FSU : Pascale Boutet, Michel Vialle

Pour les élus du SGEN-CFDT : Sandrine Grié-Hostater

Pour les élus du SNALC et du SNCL : Chariatte Marie-Hélène

Pour les élus de SUD éducation : Karine Bodénés, Branko Timarac

Pour les élus de la CGT educ'action : Véronique Josien, Michaël Marcilhoux